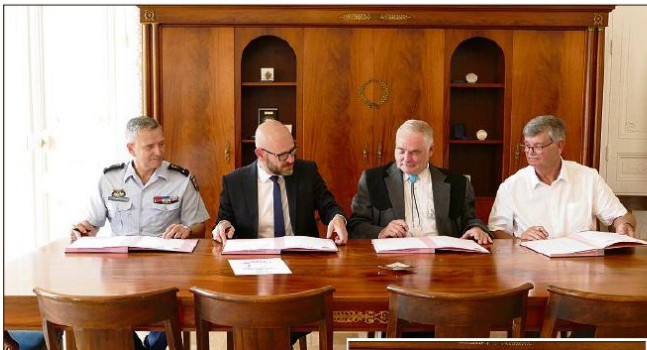


Parc d'attractions OK Corral : optimisation de la sécurité

Olivier de Mazières (préfet de police des Bouches-du-Rhône), Bernard Destrois (maire de Cuges), Mathijs Bembom (directeur du parc d'attractions OK Corral), et Ronan Le Floc'h (commandant le groupement de gendarmerie départementale) ont signé jeudi la convention sécurité tourisme pour le site d'OK Corral, première à recevoir le label "Sécurisite" dans le département.

Cet accord vise notamment à déterminer les mesures de sécurisation spécifiques au site touristique, au regard de sa vulnérabilité aux risques et menaces de toute nature. Elle met également l'accent sur la coopération interservices et la mise en place de moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires pour prévenir les atteintes aux personnes et aux biens.

Cette convention permettra donc aux différents corps de métiers (gendar-



Une convention sécurité tourisme entre la préfecture de police, la gendarmerie, la mairie et OK Corral a été signée jeudi.

(Photos DR)

merie départementale, police municipale, exploitants du site, sociétés de sécurité privée) de sécuriser au maximum les visiteurs accueillis, tout en favorisant les échanges entre exploitants et forces de l'ordre. Elle permet également l'élaboration d'un diagnostic de

sûreté et la mise en place de moyens de surveillance et de prévention. Elle a été conclue pour une durée minimum de trois ans.

L. H.

